

Fiche d'inscription (suite)

Signature

Fait à Le

Cette fiche d'inscription aux JNE 2015 à Paris est à envoyer à :

ANSFT - Mme Françoise JAUGIN
69, rue Léon Blum - 33560 CARBON BLANC
Tél. 06 16 38 74 30

Courriel : formation.ansft@gmail.com

Votre inscription sera effective à réception de cette fiche portant signature et cachet de votre administration ou du chèque correspondant aux droits d'inscription si vous n'êtes pas pris(e) en charge.
 Une convention de formation sera adressée à votre employeur.

Annulation : les frais d'inscription vous seront remboursés uniquement si votre annulation nous parvient avant le 20 mai 2015.

ANSFT - Informations

1) Qui sommes nous ?

L'ANSFT ou ASSOCIATION NATIONALE DES SAGES-FEMMES TERRITORIALES est une Association qui a été créée dans le cadre des dispositions de la loi du 1er juillet 1901. Les limites géographiques de ses activités s'étendent à la France Métropolitaine et aux DOM-TOM. Cette Association est sans but lucratif. Elle n'a pas non plus vocation de syndicat.

2) Quels sont les buts de l'ANSFT ?

L'Association souhaite, et c'est sa raison d'être :

- Fédérer les SFT de France Métropolitaine et d'Outre-Mer,
- Créer, maintenir entre tous les Membres des liens d'étroite collaboration,
- Permettre et faciliter communication et échange entre collègues, quels que soient leurs modes d'exercice,
- Promouvoir et faire reconnaître la SFT comme partenaire institutionnel et professionnel en Santé Publique,
- Faire connaître la profession médicale de SFT dans son rôle de prévention, d'éducation et de promotion pour la Santé, dans le cadre de la P.M.I.
- Etre source d'information, ouverte à tous, dans les domaines relevant du champ de compétence de la Sage-Femme Territoriale (maternité, prévention maltraitance, planification naissances, lutte MST, HIV, etc.)

3) Qui peut être membre de l'association ?

- Les sages-femmes dont le statut est celui de la fonction publique territoriale [conseil général, communauté de communes, municipalité].
- Les sages-femmes de la fonction publique hospitalière placées sous l'autorité du président du conseil général.

4) Pourquoi adhérer à l'Association des Sages-Femmes Territoriales ?

Au-delà des affinités, du besoin d'association, que peut éprouver chaque individualité confrontée aux réalités quotidiennes, l'ANSFT se veut un carrefour d'information, d'aide, d'écoute et de partage, au service de toutes les Sages-Femmes Territoriales afin, ensemble, de mieux faire face :

- A la nécessité de formations spécifiques à notre profession ou générales dans un souci d'évolution personnelle et/ou professionnelle,
- Aux inquiétudes ou préoccupations professionnelles,
- Aux besoins d'information (technique, sociale, juridique, administrative, etc.) exprimés par beaucoup de Sages-Femmes Territoriales.

Ce sont les principales raisons pour lesquelles un nombre grandissant de SFT a choisi d'adhérer à l'ANSFT, association humaniste, apolitique et non syndicale.

Cela ne veut pas dire pour autant que l'association résout tout, mais elle apporte ce dont elle dispose : le savoir, l'expérience et le vécu des adhérentes. L'ANSFT, comme toute association sociale vit de la volonté, de la motivation, de la créativité de ses membres. Vous y êtes donc bienvenues.

Pour tout renseignement :

ANSFT

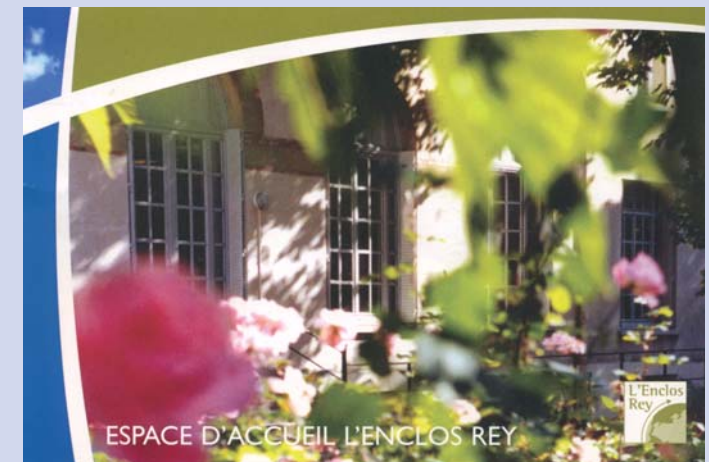
Le Clos du Suquet • 340, route de Cabris • 06530 SPERACEDES
 Courriel : formation.ansft@gmail.com

Siret 420 940 124 00035 • Code APE 913 E • CNIL 642 932 & 644 996



26^e Journées d'Étude de l'Association Nationale des Sages-Femmes Territoriales (ANSFT)

Sage-femme de PMI, quels liens avec quels partenaires



PARIS
Les jeudi 4 et vendredi 5 Juin 2015

Espace d'accueil l'Enclos Rey

57, rue Violet - 75015 PARIS

Métro Commerce ou la Motte Picquet Grenelle
 Tél. 01 44 37 49 68



Sage-femme de PMI, quels liens avec quels partenaires

Jeudi 4 Juin 2015

- 8h30 Accueil des participants
9h15 Ouverture des journées
- Modératrice : Françoise Pons**
- 9h30 **Enjeux d'avenir pour la prévention et la PMI dans le dispositif de santé périnatale et de l'enfant.**
Dr Pierre Suesser, pédiatre en PMI, président du syndicat national des médecins de PMI.
Echanges
- 10h30 Pause
- 11h00 **Parcours de soin périnatal, pour qui ? Pourquoi et avec qui ?**
Dr Geneviève Vadrines, référent périnatalité ARS PACA
Echanges
- 11h45 **Une sage-femme hospitalière s'aventure en PMI ! Quels impacts sur les services ?**
Valérie Fruit, sage-femme hospitalière, CH Dax - Landes
Véronique Capdeville, sage-femme PMI - Landes
Echanges
- 12h45 Repas
- Modératrice : Christelle Levet**
- 14h15 **Regards de médecin et de sage-femme de PMI sur les réseaux**
Dr Christiane Amiel, gynécologue obstétricienne en PMI, membre du réseau méditerranéen.
Martine Blasquiz, sage-femme coordinatrice réseau périnat aquitain - Gironde.
Martine Larriou-Let, sage-femme coordinatrice réseau périnat aquitain - Landes.
Echanges
- 15h20 Pause
- 15h45 **Libéral et PMI : comment travailler en lien**
Madeleine Moyroud, sage-femme libérale - Loire
Echanges

Vendredi 5 Juin 2015

- 8h30 Accueil des participants
Modératrice : Françoise Clair
- 9h00 **Elisa**
Film à l'initiative de la MIPROF, mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains.
Comment accompagner une femme victime de violences
Mathilde Delespine, sage-femme clinicienne au CHI André Grégoire de Montreuil, chargée du programme de prévention des violences fait aux femmes du réseau périnatal NEF.
Echanges
- 10h15 Pause
- 10h45 **Ateliers : études de cas cliniques tirés de notre pratique**
Animatrices : **Françoise Jaugin - Patricia Farges - Christelle Levet et Micheline Boivineau**
- 12h45 Repas
- Modératrice : Micheline Boivineau**
- 14h15 **Retour des ateliers**
Analyse et regards d'expert sur le travail des ateliers
Mathilde Delespine, sage-femme
Sokhna Fall, psychologue clinicienne, thérapeute familiale, ethnologue et victimologue
Echanges
- 15h30 **Comment prévenir, soutenir et soigner les futures mères et les bébés.**
Dr Nicole Garret, pédopsychiatre et **Elisabeth Prima**, sage-femme, unité mère-bébé «home» Nantes



Fiche d'inscription aux 26^e Journées Nationales d'Étude, organisées par l'ANSFT

Nom, Prénom :

Adresse personnelle :

Tél perso :

Activité exercée : SF Territoriale SF Hospitalière SF Secteur privé SF Libérale

Autre profession (préciser svp) :

Employeur :

Droits d'Inscription : Prise en charge employeur 2 journées : 200 € Inscription individuelle : 80 €
 Une journée : 120 € Etudiant : gratuit

Je désire une fiche réduction SNCF : OUI NON